
ÉTUDE DES CRÉDITS

2024 – 2025

**Demandes de renseignements particuliers
du troisième groupe d’opposition**



ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d’opposition

#	Liste des questions
RP1	Depuis cinq ans, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l’informatique et les technologies de l’information. Préciser s’il s’agit d’achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2024-2025.
RP2	Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2024-2025.
RP3	Depuis cinq ans, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.
RP4	Copie de toute l’information fournie au ministre en vertu de l’article 428 de la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i> , et ce, depuis cinq ans.
RP5	Depuis cinq ans, fournir la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d’activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l’entreprise qui a offert l’activité.
RP6	Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis cinq ans, par année financière. Fournir : a) la liste des employés, en indiquant le poste qu’ils occupent et leur rémunération; b) la liste des membres du conseil d’administration; c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV; d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
RP7	Fournir, pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants, ventilés depuis cinq ans, par année financière : a) des frais de déplacement; b) des frais de représentation; c) des frais de repas; d) des frais de voyage; e) des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.
RP9	Depuis cinq ans, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d’employés, ventilé par catégorie d’emploi et par région.

#	Liste des questions
RP155	Ventilation des économies budgétaires réalisées à la suite de la création du Tribunal administratif du travail.
RP156	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CLP et de la CRT.
RP157	Coûts associés à la fusion de la CLP et de la CRT.
RP158	Impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur l'effectif, exprimé en ETC, en nombre d'employés. Ventiler par année, par type d'emploi et par région.
RP159	Préciser l'impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, de départs à la retraite, de fins de postes, de mises en disponibilité, de nominations; ventiler par année et par région.
RP160	Évolution de l'effectif depuis cinq ans, par catégorie d'emploi, par année financière.
RP161	Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.
RP162	Ventilation du budget de fonctionnement du Tribunal administratif du travail. Fournir une évolution sur cinq ans en incluant les budgets des organismes maintenant fusionnés.
RP163	Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par le Tribunal administratif du travail.
RP164	Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.
RP165	Coûts associés à la mise en place du Tribunal administratif du travail, notamment : a. la formation; b. la publicité; c. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique; d. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement; e. les baux résiliés et locaux vacants; f. achat de matériel; g. tout autre coût de transition.
RP166	Liste des nominations effectuées au Tribunal administratif du travail depuis sa création.
RP167	Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre de dossiers relatifs à des litiges sur les articles 45 et 46 du <i>Code du travail</i> et transmettre les décisions. Fournir une ventilation par année.
RP168	Au cours des cinq dernières années, fournir une liste détaillée (nom de la personne concernée, nom de la municipalité, objet de l'appel) des requêtes en appel logées par un secrétaire, un secrétaire-trésorier ou un cadre municipal devant le TAT (anciennement CRT).

#	Liste des questions
RP169	Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre d'ordonnances rendues relativement à l'application des articles 45 et 46 du <i>Code du travail</i> et préciser la nature des ordonnances.
RP170	Évolution des délais de traitement des dossiers depuis les cinq dernières années.
RP171	Depuis cinq ans, par mois, et selon le <i>Code du travail</i> ou les normes du travail, nombre de conciliations prédécisionnelles effectuées et résultats (réussies, non réussies ou non conclues), nombre de décisions rendues et résultats (accueillies, désistements, règlements et rejetées).
RP172	Depuis cinq ans, par mois, par article et selon le <i>Code du travail</i> ou la <i>Loi sur les normes du travail</i> , délai de traitement des cas réglés (médiane et moyenne).
RP173	Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattachés, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2024-2025.
RP174	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de plaintes ou de demandes déposées en vertu de la Charte québécoise des droits et libertés et fournir une ventilation détaillée de celles portant plus particulièrement sur l'article 46. Statistiques sur le type de dossiers et tableau des résultats.
RP175	Évolution du nombre de conciliateurs/médiateurs, depuis cinq ans, par année financière.
RP176	Évolution du nombre de dossiers traités par médiateur/conciliateur, depuis cinq ans, par année financière.
RP177	Depuis décembre 2014, nombre de dossiers liés à la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> .
RP178	Nombre de dossiers liés à la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées</i> (PL 57).
RP179	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers qui sont allés en révision judiciaire et la nature des décisions rendues relativement aux services essentiels.
RP180	Depuis cinq ans, délais de traitement moyen. Ventiler par type de dossier.
RP181	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers réglés par médiation.
RP182	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre et la nature des décisions rendues, par secteur d'intervention.
RP183	Mesures de réparation imposées au cours des cinq dernières années.
RP184	Pour les cinq dernières années, nombre de dossiers relatifs aux lésions professionnelles ouverts par division, nature de ces dossiers et délai moyen de traitement.

#	Liste des questions
RP185	Pour les cinq dernières années, délai moyen entre le dépôt d'un appel et la décision, et nature des décisions, dans les dossiers relatifs aux lésions professionnelles.
RP186	Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés au cours des cinq dernières années.
RP187	Nombre de conciliateurs et nombre d'ententes hors cour entérinées par le Tribunal au cours des cinq dernières années.
RP188	Nombre et pourcentage de désistements enregistrés et principaux motifs invoqués au cours des cinq dernières années.
RP189	Nombre de remises demandées par les employeurs, le TAT (anciennement CLP) ou les travailleurs au cours des cinq dernières années.
RP190	Nombre d'avis traités par le BEM et nombre d'avis renversés au cours des cinq dernières années.
RP191	Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants pour les cinq dernières années.
RP192	Nombre de plaintes logées au TAT et nature des plaintes au cours des cinq dernières années.
RP193	Ventilation détaillée des sommes allouées au Fonds du Tribunal administratif du travail pour 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP1

Depuis cinq ans, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l’informatique et les technologies de l’information. Préciser s’il s’agit d’achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2024-2025.

Voici les sommes dépensées à ce chapitre entre le 1 ^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024 :	
LOGICIELS	
Achat (incluant MS365)	483 016 \$
Entretien	531 396 \$
MATÉRIEL	
Achat	70 103 \$
Entretien	47 484 \$
SERVICES PROFESSIONNELS	
Internes (personnel du Tribunal)	2 646 463 \$
Externes (entretien du système de mission)	248 708 \$
MCN	588 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS	
Externes	106 272 \$
MCN	307 097 \$
TOTAL	4 441 127 \$

SOURCE : Direction des ressources financières
COLLABORATION : Direction générale des technologies et du pilotage
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 8 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D’OPPOSITION

Fiche : RP2

Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2024-2025.

2023-2024 : Le Tribunal n’a reçu aucune demande de réduction des dépenses par le SCT.

SOURCE : Direction des ressources financières
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 8 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP3

Depuis cinq ans, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024, 6 comités ont été formés par le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif pour des comités de sélection ou pour examiner le renouvellement du mandat de certains membres (juges administratifs). Les personnes suivantes ont fait partie de l’un ou l’autre des comités :

Nom	Honoraires	Frais de déplacement
Bélanger, Louise	1 739 \$	144 \$
Breton, Gaétan	3 336 \$	1 077 \$
Cormier, Louis A.	573 \$	S.O.
Côté, Luc	S.O.	902 \$
Demers, Isabelle	286 \$	S.O.
Desjardins, Marie-Claude	400 \$	S.O.
Gagnon, Sylvie	600 \$	S.O.
Gesualdi-Fecteau, Dalia	1 200 \$	S.O.
Lacoursière, Marc	400 \$	S.O.
Martin, Claude	1 600 \$	S.O.
Tremblay-Potvin, Charles	1 400 \$	S.O.
Trudeau, Gilles	1 200 \$	S.O.
Total	12 734 \$	2 123 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION : Direction des ressources financières
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 15 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP4

Copie de toute l'information fournie au ministre en vertu de l'article 428 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, et ce, depuis cinq ans.

L'obligation de fournir ce rapport au ministre du Travail a été abolie le 1^{er} janvier 2016 puisque la *Loi instituant le Tribunal administratif du travail* (RLRQ, c. T-15.1) n'a pas repris les termes de l'article 428 de la LATMP.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 15 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP5

Depuis cinq ans, fournir la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

La liste de toutes ces activités se trouve aux pages suivantes.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 12 mars 2024

Trinunal administratif du travail
Du 1er avril 2023 au 31 janvier 2024

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
2023-04-20	Journée de formation et de cohérence - RT	Tribunal administratif du travail	69	Shawinigan	- \$
2023-04-26	Formation - communiquer efficacement en milieu de travail	Association des archivistes du Québec	1	En ligne	250 \$
2023-04-27	Unlock Your Translation Superpowers with Logi Term	Traduction LION	1	En ligne	98 \$
2023-04-25 et 2023-04-27	Session d'accueil pour les décideurs administratifs	École Nationale d'administration publique	2	En ligne	200 \$
2023-04-28	Développement récents en droit administratif 2023	Barreau de Québec	2	Hybride	990 \$
2023-05-16	Excel niveau 1	Formation CAD	1	En ligne	200 \$
2023-05-17 et 2023-05-18	Journées de formation des assesseurs	Tribunal administratif du travail	13	Montréal	- \$
Printemps 2023	Tournée de cohérence - juges	Tribunal administratif du travail	104	Montréal	- \$
2023-05-25 et 2023-06-01	Tournée de cohérence - conciliateurs SST	Tribunal administratif du travail	58	Montréal	- \$
2023-06-05	Le droit administratif avec Jessica Nordell : Bâtir des sociétés libres de préjugés	Institut canadien de l'administration de justice	3	En ligne	135 \$
2023-06-08	Colloque du CTAC	Institut canadien de l'administration de justice	3	Montréal	1 600 \$
2023-06-15	La sécurité de l'information, ça nous concerne tous	Tribunal administratif du travail	42	En ligne	- \$

2023-07-14	Recherche et interprétation des plunitifs	SOQUIJ	2	En ligne	350 \$
2023-08-04	Loi 25 protection des renseignements personnels : un train de retard, deux trains d'avances	Barreau de Québec	2	En ligne	50 \$
2023-08-10	Rédaction inclusive et épicène: rédiger pour inclure	Groupe infopresse	1	En ligne	349 \$
2023-08-29	Coaching de directeurs	Erickson Québec	3	En ligne	500 \$
2023-08-29	Communications internes : maximisez leur impact, de la stratégie à la production	Groupe infopresse	1	En ligne	1 499 \$
2023-09-11	Formation AutoCAD 2D L'essentiel	Formation CAD	2	En ligne	1 200 \$
2023-09-12	La gestion du temps	Tribunal administratif du travail	26	En ligne	- \$
2023-09-20 au 2023-09-23	2023 Annual Conference of Labour Board Chairs	Department of Workforce Advanced Learning Population Labour Relations Board Div.	2	Ile-du-prince-Edouard	1 200 \$
2023-09-28	Journée de formation et de cohérence - RT	Tribunal administratif du travail	61	Trois-Rivière	- \$
2023-10-02	Surmontons ensemble les défis futurs et actuels de la loi 25	Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée	2	Québec	600 \$
2023-10-03	Congrès CRHA	Ordre des conseillers en ressources humaines-CRHA	2	Québec	2 254 \$
2023-10-05	Analyse de recevabilité en matière de harcèlement	Professionnels en Règlement des Différends	1	En ligne	859 \$
2023-10-10	Comprendre les problèmes les plus fréquents dans Teams et les applications Microsoft 365	AFI formation	3	En ligne	885 \$

Automne 2023	Tournée de cohérence - juges	Tribunal administratif du travail	94	Différentes régions du Québec	- \$
2023-10-12	Colloque : La médiation, vecteur de l'inclusion en milieu de travail	Institut de médiation et d'arbitrage du Québec	5	Mode hybride	6 367 \$
2023-10-12	La gestion des comportements inacceptables	Regroupement de réseaux en santé (RRSPT)	1	En ligne	475 \$
2023-10-23 au 2023-10-27	Formation Gestion de la messagerie de Microsoft 365	AFI formation	2	En ligne	2 546 \$
2023-10-30 au 2023-11-06	Formation de base sur Outlook et Teams	Formation CAD	39	En ligne	7 612 \$
2023-11-01	Construire ensemble le sens au travail : Pour soi et pour les autres	Regroupement de réseaux en santé (RRSPT)	3	En ligne	1 272 \$
2023-11-07	Congrès des professionnel.le.s de l'information 2023	Fédération des milieux documentaires	2	Montréal	1 000 \$
2023-11-10	Excel niveau 2	Formation CAD	7	En ligne	1 249 \$
2023-11-14	L'art de la question	Secrétariat du conseil du trésor	2	En ligne	- \$
2023-11-14 et 2023-11-15	Journées de formation des assesseurs	Tribunal administratif du travail	14	Montréal	3 000 \$
2023-11-14 et 2023-11-15	Assemblée des juges administratifs	Tribunal administratif du travail	149	Montréal	374 \$
2023-11-15 et 2023-11-16	Assemblée des conciliateurs	Tribunal administratif du travail	85	Montréal	900 \$
2023-11-17 au 2023-01-23	Secourisme en milieu de travail	Trauma secours	4	Différentes régions du Québec	- \$
2023-11-07	Le changement en milieu de travail	Secrétariat du conseil du trésor	1	En ligne	- \$
2023-11-15	Rôle-conseil L'exercice du rôle-conseil (Niveau 1)	Secrétariat du conseil du trésor	1	En ligne	- \$
2023-11-20	La sécurité de l'information, ça nous concerne tous	Tribunal administratif du travail	30	En ligne	- \$

2023-11-22	Design thinking	Secrétariat du conseil du trésor	1	En ligne	- \$
2023-11-28	La mobilisation au cœur de l'expérience employé	Secrétariat du conseil du trésor	1	En ligne	- \$
2023-12-01 au 2024-01-17	Secourisme en milieu de travail	Santinel	6	Différentes régions du Québec	256 \$
2023-12-11 au 2023-12-21	Secourisme en milieu de travail	Ambulance St-Jean	2	Différentes régions du Québec	- \$
2024-01-25	La déontologie judiciaire	Barreau de Québec	1	En ligne	80 \$
26 jours	Programme d'information et de planification de la retraite	CÉGEP Marie-Victorin et Commission scolaire de la Capitale	13	Montréal ou en ligne	3 700 \$
80 jours*	Droits de scolarité - soutien aux études	Établissements scolaires reconnus	20	Différentes régions du Québec	16 490 \$
TOTAL					58 540 \$

* Possibilité de libération avec traitement équivalente à deux journées par cours, par session, sur approbation du gestionnaire.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP6

Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis cinq ans, par année financière. Fournir :

- a) La liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- b) La liste des membres du conseil d'administration;
- c) La liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- d) Leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Aucune agence, aucun conseil ou comité ne relève du Tribunal administratif du travail.

Les membres du comité de direction du Tribunal sont présentés dans le rapport annuel 2022-2023.

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION : Direction des ressources financières
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 7 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D’OPPOSITION

Fiche : RP7

Fournir, pour tout organisme relevant du ministère, concernant le bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants, ventilés depuis cinq ans, par année financière :

- a) des frais de déplacement;
- b) des frais de représentation;
- c) des frais de repas;
- d) des frais de voyage;
- e) des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Voici les informations demandées du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024 :

a) Les frais de déplacement : 17 372 \$

b) Les frais de représentation : 3 855 \$

En vertu des *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d’un emploi supérieur à temps plein*, la présidente du TAT dispose d’un budget de 4 140 \$ réservé aux frais de représentation. Elle a utilisé 1 570 \$. Les autres membres du comité de direction ont dépensé un total de 2 285 \$.

c) Les frais de repas : 6 156 \$

d) Les frais de voyage : 17 753 \$

e) Les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Les frais de participation à ces événements totalisent 3 567 \$.

SOURCE : Direction des ressources financières
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 8 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP9

Depuis cinq ans, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.

La liste détaillée se trouve à la page suivante.

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 7 mars 2024

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL						
Évolution des effectifs réguliers						
En date du 31 janvier 2024						
Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel de bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrie	1	2,0	1,0	4,0		8,0
Québec	9	55,0	20,0	23,0		107,0
Saguenay-Lac-St-Jean		4,0	2,0	4,0		10,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	2,0	2,0		5,0
Lanaudière	1	8,0	5,0	9,0		23,0
Yamaska	1	5,0	4,0	3,0		13,0
Chaudière-Appalaches	1	6,0	4,0	6,0		17,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord						
.Gaspé				3,0		3,0
.Rimouski		2,0	3,0	1,0		6,0
.Sept-Iles				2,0		2,0
Mauricie-Centre-du-Québec						
.Trois-Rivières		3,0	2,0	3,0		8,0
.Drummondville		1,0		4,0		5,0
Montréal	5	63,0	27,0	43,0	1,0	139,0
Montérégie	1	7,0	2,0	6,0		16,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval	1	5,0	1,0	5,0		12,0
Laurentides		6,0	2,0	8,0		16,0
Richelieu-Salaberry						
.Saint-Jean-sur-Richelieu		4,0	2,0	3,0		9,0
.Salaberry-de-Valleyfield		1,0	2,0	3,0		6,0
TOTAL	20	174,0	80,0	134,0	1,0	409,0

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP155

Ventilation des économies budgétaires réalisées à la suite de la création du Tribunal administratif du travail.

Économies budgétaires 2023-2024

Honoraires des membres issus	4 640 000 \$
Ressources affectées aux membres	250 000 \$
Gestion/gouvernance	50 000 \$
Frais de déplacement des membres	625 000 \$
Frais divers (impression-numérisation-poste)	520 000 \$
Rapatriement des services administratifs	730 000 \$
Dépenses diverses - membres	165 000 \$
TOTAL	6 980 000 \$

SOURCE : Direction des ressources financières
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 11 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP156

Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CLP et de la CRT.

Aucune étude supplémentaire n’a été faite pour la période mentionnée.

SOURCE : Direction générale des technologies et du pilotage
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 29 février 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP157

Coûts associés à la fusion de la CLP et de la CRT.

Voir également la réponse à la question RP164.

ACTIVITÉ	COÛT
Mise à jour de SISTA	0 \$

SOURCE : Direction des ressources financières
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 8 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP158

Impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur l'effectif, exprimé en ETC, en nombre d'employés. Ventiler par année, par type d'emploi et par région.

La mise en place du Tribunal administratif du travail n'a pas eu d'impact sur le niveau d'effectifs.

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 7 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP159

Préciser l’impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, de départs à la retraite, de fins de postes, de mises en disponibilité, de nominations; ventiler par année et par région.

La mise en place du Tribunal administratif du travail n’a pas eu d’impact sur le nombre de nouveaux postes créés, abolis et transférés, ni sur les départs à la retraite et les mises en disponibilité.

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 7 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP160

Évolution de l’effectif depuis cinq ans, par catégorie d’emploi, par année financière.

Voici les données au 31 janvier 2024 :

CATÉGORIES D’EMPLOI	EFFECTIF
Professionnels	174
Personnel de bureau	134
Techniciens	80
Ouvriers	1
Cadres	20
TOTAL	409

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 7 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP161

Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.

Aucune prime de départ n’a été versée en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 7 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP162

Ventilation du budget de fonctionnement du Tribunal administratif du travail. Fournir une évolution sur cinq ans en incluant les budgets des organismes maintenant fusionnés.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024 :

Masse salariale	76 481 900 \$
Fonctionnement	
Services de transport et de télécommunications	2 103 800 \$
Services professionnels, administratifs et autres	6 532 300 \$
Locations	9 265 400 \$
Fournitures et approvisionnement	1 004 500 \$
Amortissement	2 272 000 \$
Autres dépenses	308 000 \$
Total fonctionnement	21 486 000 \$
Total des dépenses	97 967 900 \$

SOURCE : Direction des ressources financières
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 8 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP163

Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par le Tribunal administratif du travail.

Du 1 ^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024 :	
Rémunération de base – effectif régulier	46 234 873,69 \$
Rémunération de base – effectif occasionnel	719 055,08 \$
Rémunération de base – effectif étudiant-stagiaire	616 338,11 \$
Heures supplémentaires – effectif régulier	87 856,15 \$
Heures supplémentaires – effectif occasionnel	484,50 \$
Heures supplémentaires – effectif étudiant-stagiaire	-
Primes et indemnités de départ – effectif régulier	1 594 940,12 \$
Primes et indemnités de départ – effectif occasionnel	41 017,26 \$
Primes et indemnités de départ – étudiant-stagiaire	17 101,00 \$
Contribution employeur – effectif régulier	8 543 622,07 \$
Contribution employeur – effectif occasionnel	178 795,63 \$
TOTAL	58 034 083,61 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION : Direction des ressources financières
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 7 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP164

Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.

Aucun avis et aucune directive n’ont été émis.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 15 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP165

Coûts associés à la mise en place du Tribunal administratif du travail, notamment :

- a. la formation;
- b. la publicité;
- c. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique;
- d. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement;
- e. les baux résiliés et locaux vacants;
- f. achat de matériel;
- g. tout autre coût de transition.

Aucune somme n'a été dépensée à ce chapitre entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024.

SOURCE : Service des communications, Service des ressources matérielles et Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 7 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP166

Liste des nominations effectuées au Tribunal administratif du travail depuis sa création.

Liste des nominations à titre de juges administratifs depuis le 1^{er} janvier 2016 :

- Mme Isabelle Arseneault
- M. Benoit Aubertin
- M. François Beaubien
- Anne-Marie Béchard
- M. Karim Benelfellah
- Mme Yolande Bernier
- M. Antoine Berthelot
- M. Guy Blanchet
- M. Daniel Blouin
- M. Bruno Boucher
- Mme Luce Boudreault
- Mme Guylaine Bourgeois
- Mme Isabelle Carpentier-Cayen
- Mme Caroline Charrette
- Mme Manon Chénier
- Mme Amélie Chouinard
- M. Simon Corbeil
- Mme Maude Côté
- M. Réjean Côté
- Martin Couillard
- Mme Emmanuelle de Champlain
- M. François Demers
- Mme Johanne Despatis
- Mme Martine Desroches
- M. Jason W. Downey
- Mme Geneviève Drapeau
- M. Frédéric Dubé
- M. Jean-François Dufour
- Louis-Charles Dufour-Grégoire
- M. Henrik Ellefsen
- Mme Véronique Émond
- Mme Julie Falardeau
- Mme Ann Firlotte
- M. Dominic Fiset
- Mme Caroline Gagnon
- Mme Isabelle Gagnon
- M. Sylvain Gagnon
- M. Renaud Gauthier
- Mme Nathalie Gélinas
- Mme Véronique Girard
- Mme Chantale Girardin

.../2

- Mme Elisabeth Goodwin
- M. Guy Grantham
- M. Gaétan Guérard
- Mme Aurora Gutiérrez
- M. Francis Hinse
- Kevin Horth
- M. Alain Lachance
- Mme Julie Ladouceur
- Mme Jessica Laforest
- M. Laurent Lassonde
- M. Jean-François Lebel
- Mme Marie-Anne Lecavalier
- Mme France Legault
- Mme Marie-Ève Legault
- Mme Émilie Lessard
- Éric Lemay
- M. Hugues Magnan
- Mme Virginie Maloney
- M. Michel Maranda
- Mme Nancy Martel
- Mme Monia Minville
- M. Gabriel Miron
- M. Pierre-Étienne Morand
- Mme Chantal Sophie Moulin
- Mme Sandra Nadeau
- M. Jean-Sébastien Noisieux
- Mme Emilia Nyitrai
- Mme Maude Pepin Hallé
- Mme Josée Picard
- Mme Marie-Claude Pilon
- Mme Marie-Claude Poirier
- M. Danick Potvin
- Mme Karine Poulin
- Mme Julie Rancourt
- Mme Mélanie Raymond
- M. Christian Reid
- Mme Isabelle Robitaille
- M. Benoît Roy-Dery
- M. Guillaume Saindon
- Mme Julie Samson
- Mme Karine Savard
- Ève-Stéphanie Sauvé
- M. Jean-François Séguin
- M. Pierre St-Onge
- Mme Isabelle St-Jean
- Mme Dominique Tancrede
- Mme Danielle Tremblay
- Mme Marie-Eve Vanden Abeele
- M. Erick Waddell

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 21 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP167

Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre de dossiers relatifs à des litiges sur les articles 45 et 46 du *Code du travail* et transmettre les décisions. Fournir une ventilation par année.

Les tableaux suivants couvrent la période du 1 ^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024 :																	
<table><tr><th colspan="2">Article 45 : Aliénation ou concession d'entreprise</th></tr><tr><th>Sort des requêtes</th><th>2023-2024</th></tr><tr><td>Accueillies</td><td>108</td></tr><tr><td>Désistements</td><td>5</td></tr><tr><td>Fermeture admin.</td><td>0</td></tr><tr><td>Règlements</td><td>1</td></tr><tr><td>Rejetées</td><td>0</td></tr><tr><td>Sous-total</td><td>114</td></tr></table>		Article 45 : Aliénation ou concession d'entreprise		Sort des requêtes	2023-2024	Accueillies	108	Désistements	5	Fermeture admin.	0	Règlements	1	Rejetées	0	Sous-total	114
Article 45 : Aliénation ou concession d'entreprise																	
Sort des requêtes	2023-2024																
Accueillies	108																
Désistements	5																
Fermeture admin.	0																
Règlements	1																
Rejetées	0																
Sous-total	114																
<table><tr><th colspan="2">Article 46 : Résolution de difficultés</th></tr><tr><th>Sort des requêtes</th><th>2023-2024</th></tr><tr><td>Accueillies</td><td>1</td></tr><tr><td>Désistements</td><td>1</td></tr><tr><td>Fermeture admin.</td><td>1</td></tr><tr><td>Règlements</td><td>0</td></tr><tr><td>Rejetées</td><td>0</td></tr><tr><td>Sous-total</td><td>3</td></tr></table>		Article 46 : Résolution de difficultés		Sort des requêtes	2023-2024	Accueillies	1	Désistements	1	Fermeture admin.	1	Règlements	0	Rejetées	0	Sous-total	3
Article 46 : Résolution de difficultés																	
Sort des requêtes	2023-2024																
Accueillies	1																
Désistements	1																
Fermeture admin.	1																
Règlements	0																
Rejetées	0																
Sous-total	3																
<table><tr><td>TOTAL</td><td>117</td></tr></table>		TOTAL	117														
TOTAL	117																
La plupart des requêtes accueillies le sont du consentement des parties, soit par le dépôt d'une requête conjointe ou par la non-contestation de la requête par l'autre partie.																	
Les décisions motivées des juges administratifs sont accessibles par l'entremise du site Web de la SOQUIJ (http://citoyens.soquij.qc.ca), alors que l'ensemble des décisions rendues en vertu des articles 45 et 46 du <i>Code du travail</i> sont disponibles sur le site COR@IL (www.corail.gouv.qc.ca).																	

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT du TAT
COLLABORATION : DGTP
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP168

Au cours des cinq dernières années, fournir une liste détaillée (nom de la personne concernée, nom de la municipalité, objet de l'appel) des requêtes en appel logées par un secrétaire, un secrétaire-trésorier ou un cadre municipal devant le TAT (anciennement CRT).

Voir la liste détaillée qui suit.

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT du TAT
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 14 mars 2024

Liste des plaintes du secteur municipal

No dossier	Date de réception	Recours	Référence juridique	Nom parties
1316447	2023-04-03	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Line St-Pierre
				Municipalité régionale de comté de Kamouraska
1317193	2023-04-11	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Anne-Marie Braconnier
				Ville de Laval
1317303	2023-04-12	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Éric Bélanger
				Ville de Marieville
1317359	2023-04-13	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
				Patrick Bergeron
1318956	2023-04-26	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Benoît Tremblay
				Ville de Saguenay
1320208	2023-05-04	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Caroline Dion
				Ville de Saguenay
1320734	2023-05-10	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Daniel Doan
				Ville de Saint-Hyacinthe
1321003	2023-05-11	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Michel Samson
				Ville d'Otterburn Park
1321073	2023-05-12	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Julie Waite
				Ville d'Otterburn Park
1321130		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Véronique Darveau
				Ville d'Otterburn Park
1322075	2023-05-15	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Anick Bilodeau
				MRC d'Arthabaska
1322084	2023-05-19	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Penelope Larose
				Ville d'Otterburn Park
1323217	2023-05-29	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Pierre Daoust
				Ville de Laval
1323400		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Pierre Daoust
				Ville de Laval
1323603	2023-05-31	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Nancy St-Pierre
				Ville de L'Assomption
1323952		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Jean-Marie Beaupré
				Ville de Saint-Basile-le-Grand
1323929	2023-06-05	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Joanne Poulin
				Municipalité de Déléage
1325207	2023-06-14	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	France Bergeron
				Ville de Lac-Mégantic
1326126	2023-06-20	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Lynda Gauvin
				Municipalité de Lorrainville
1326613	2023-06-23	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	André Laflamme
				Ville de Montréal
				Ville de Montréal, arrondissement de Saint-Laurent
1327963	2023-07-06	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Michel Legault
				Ville de Rigaud
1328559	2023-07-10	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Jocelyn Beaulieu
				Ville de Laval
1330887	2023-07-19	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Francesco Cappai
				Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez
1330980	2023-07-26	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Jacynthe Toupin
				Municipalité de Lac-des-Plages
1333536	2023-07-27	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Carl Lavigne
				Ville de Laval
1333567	2023-08-17	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Stéphane Roy
				Ville de Trois-Rivières

1333656	2023-08-20	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Sainte-Praxède
				Stéphanie Blais
1335645	2023-09-01	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Marc-Antoine Pinard
				Ville de Sherbrooke
1339652	2023-10-09	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Philippe Michaud
				Service de police de la Ville de Montréal
				Ville de Montréal
1340162	2023-10-12	Destitution	Article 73 : Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal	Bruno Labonté
				Communauté métropolitaine de Québec
1341342	2023-10-21	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Arrondissement Lasalle-Ville de Montréal
				Farid Chabouni
1341786	2023-10-25	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	André Turcotte
				Municipalité de Val-des-Monts
1341893	2023-10-26	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Marc Proulx
				Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
1343349	2023-11-02	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Julie Cliche
				Municipalité de Vallée-Jonction
1343101	2023-11-06	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Salima Hachachena
				Ville de Dorval
1344107	2023-11-10	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Dominique Létourneau
				Municipalité de Saint-Juste-du-Lac
1344462	2023-11-14	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Marie-josée Roy
				Ville de Saint-Philippe
1345723	2023-11-22	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Sophie Ouellette
				Ville de Montréal
1347508	2023-12-02	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Eliane Thomassian
				Municipalité d'Henryville
1347346	2023-12-05	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Isabelle Beaulieu
				Ville de Montréal
1348026	2023-12-10	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Steve Lemieux
				Ville de Côte-Saint-Luc
1349748	2023-12-18	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Christian Sauvageau
				Ville de L'Assomption
1350851	2023-12-21	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Patrique Latendresse
				Ville de Saint-Lin-Laurentides
1351013	2023-12-22	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Houda Kamil
				Ville de Montréal
1350557	2023-12-27	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Karine Marquis
				Municipalité Les Hauteurs
1351120	2024-01-04	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Mathieu Provencher
				Ville de Victoriaville-Arthabaska
1351283	2024-01-09	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Michel Godard
				Municipalité de Trécesson
1351732	2024-01-12	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Johanne Tanguay
				Ville de Montréal
1351737		Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Giovanni Fiore
				Ville de Montréal
1351746		Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Clément Coste
				Ville de Montréal
1351754		Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Benoît Robitaille
				Ville de Montréal
1351758		Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Eric Gloutney
				Ville de Montréal
52	Total général			

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP169

Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre d’ordonnances rendues relativement à l’application des articles 45 et 46 du *Code du travail* et préciser la nature des ordonnances.

Pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024, aucune ordonnance n’a été rendue relativement à l’application des articles 45 et 46 du *Code du travail*.

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT du TAT
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP170

Évolution des délais de traitement des dossiers depuis les cinq dernières années.

Voici les données relatives aux délais de fermeture provenant des divisions des relations du travail, services essentiels, et construction et qualification professionnelle pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024 :

Division	Moyenne		Nombre total de dossiers
	Délai imputable au TAT (en jours)	Délai total (en jours)	

Division des relations du travail (DRT)	284	365	5 577
<i>Loi sur les normes du travail</i>	385	483	3 456
<i>Code du travail</i>	116	163	1 982
Division des services essentiels (DSE)	79	79	557
Division de la construction et de la qualification professionnelle (DCQP)	169	312	92
Total des 3 divisions	264	339	6 226

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP171

Depuis cinq ans, par mois, et selon le *Code du travail* ou les normes du travail, nombre de conciliations prédécisionnelles effectuées et résultats (réussies, non réussies ou non conclues), nombre de décisions rendues et résultats (accueillies, désistements, règlements et rejetées).

Cette question s’adresse à la Division des relations du travail.

Du 1 ^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024					
Lois	Année	Mois	Nombre de dossiers		
			Ayant fait l’objet d’une conciliation réussie	Référés aux juges administratifs	Total
Loi sur les normes du travail	2023	Avril	160	41	201
		Mai	144	46	190
		Juin	117	38	155
		Juillet	89	27	116
		Août	81	16	97
		Septembre	115	38	153
		Octobre	183	46	229
		Novembre	147	53	200
		Décembre	130	30	160
	2024	Janvier	94	42	136
TOTAL			1 260	377	1 637

Code du travail	2023	Avril	5	3	8
		Mai	15	9	24
		Juin	14	10	24
		Juillet	9	4	13
		Août	5	4	9
		Septembre	19	5	24
		Octobre	15	6	21
		Novembre	16	8	24
		Décembre	7	13	20
	2024	Janvier	13	24	37
TOTAL			118	86	204

Nombre de dossiers fermés du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024 selon le type de fermeture

Année	Mois	Type de fermeture					
		Accueillis	Désistements	Règlements	Rejetés	Fermetures admin.	Total
2023	Avril	177	155	272	29	15	648
	Mai	153	275	278	70	5	781
	Juin	153	165	224	51	6	599
	Juillet	326	143	175	47	3	694
	Août	271	137	150	46	3	607
	Septembre	116	148	246	58	5	573
	Octobre	118	226	352	26	3	725
	Novembre	85	207	275	27	5	599
	Décembre	133	140	191	38	3	505
2024	Janvier	83	139	229	38	6	495
Total		1 615	1 735	2 393	430	54	6 226

* Il s’agit de l’ensemble des dossiers des divisions des relations du travail, des services essentiels, et de la construction et de la qualification professionnelle.

SOURCE : Direction des opérations de la VPO-RT
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP172

Depuis cinq ans, par mois, par article et selon le *Code du travail* ou la *Loi sur les normes du travail*, délai de traitement des cas réglés (médiane et moyenne).

Cette question ne concerne que la Division des relations du travail.

Délai de traitement (en jours) des cas réglés par mois du 1 ^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024					
Mois	Médiane ¹		Moyenne		Nombre total de cas réglés
	Délai imputable à la VPRT-TAT	Délai total (en jours)	Délai imputable à la VPRT-TAT	Délai total (en jours)	
Code du travail					
Avril	52,0	81,0	123,2	185,7	156
Mai	62,0	62,0	122,2	173,7	288
Juin	55,0	80,5	94,9	172,9	162
Juillet	57,0	70,0	95,1	152,4	175
Août	160,0	186,0	143,7	166,2	299
Septembre	64,0	95,0	111,3	189,3	171
Octobre	49,0	100,0	97,4	148,0	226
Novembre	61,0	80,0	108,8	142,4	179
Décembre	47,0	76,0	129,0	160,1	181
Janvier	69,0	87,0	109,0	135,3	145
Loi sur les normes du travail					
Avril	400,0	413,5	401,9	505,6	380
Mai	378,0	387,0	385,9	478,7	413
Juin	375,0	388,0	399,9	488,9	329
Juillet	355,0	380,0	379,9	493,9	267
Août	350,5	357,0	387,2	467,4	254
Septembre	357,0	415,0	416,8	550,7	339
Octobre	349,0	366,0	386,0	484,5	470
Novembre	315,0	343,0	343,3	426,1	391
Décembre	313,0	356,0	409,0	512,7	294
Janvier	301,0	331,0	341,3	428,4	319

¹ Médiane : Valeur la plus centrale des délais des cas traités par la VPO des relations du travail. .../2

Délai de traitement (jours) des cas réglés du 1 ^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024 selon les principaux articles du <i>Code du travail</i> et de la <i>Loi sur les normes du travail</i>					
	Médiane ¹		Moyenne		Nombre total de cas réglés
	Délai imputable au TAT	Délai total (en jours)	Délai imputable au TAT	Délai total (en jours)	
Code du travail					
Article 16 <i>Plainte en matière de mesures disciplinaires – congédiement</i>	55	95	85	201	230
Article 25 <i>Requête en accréditation, champ libre</i>	28	29	40	51	219
Article 25 <i>Requête en accréditation, conflit</i>	30	30	41	44	97
Article 39 <i>Requête en interprétation et statut de salarié</i>	98	170	150	268	99
Article 39 <i>Requête en modification d'accréditation</i>	79	81	102	106	427
Article 41 <i>Requête en révocation d'accréditation</i>	39	40	44	46	168
Article 45 <i>Requête en transmission de droits et obligations (totale ou partielle)</i>	29	31	41	48	114
Article 47.2 <i>Égalité de traitement par l'association</i>	163	208	237	315	395
Loi sur les normes du travail					
Articles 122 et 79.1 <i>Absence pour maladie, accidents ou autres</i>	335	351	333	404	595
Articles 122, 79.7 et 79.8 <i>Responsabilités familiales ou parentales</i>	333	365	350	434	53
Articles 122, al. 1 (1) à (3), (5), (6), (8) et (9) <i>Plainte de congédiement - général</i>	358	393	406	505	796
Article 122.1 <i>Mise à la retraite (âge, années de service)</i>	206	223	193	225	4
Article 122, al. 1 (4) <i>Salariée enceinte</i>	285	312	283	382	66
Article 123.6 <i>Harcèlement psychologique</i>	330	380	387	497	567
Article 124 <i>Congédiement sans cause juste et suffisante</i>	356	397	401	508	1 368

¹ Médiane : Valeur la plus centrale des délais des cas traités par la VPO des relations du travail.

SOURCE : Direction des opérations de la VR-RT
COLLABORATION : DGTP
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP173

Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2024-2025.

La liste détaillée se trouve à la page suivante.

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 7 mars 2024

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL
Évolution des effectifs réguliers
En date du 31 janvier 2024

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel de bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrie	1	2,0	1,0	4,0		8,0
Québec	9	55,0	20,0	23,0		107,0
Saguenay-Lac-St-Jean		4,0	2,0	4,0		10,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	2,0	2,0		5,0
Lanaudière	1	8,0	5,0	9,0		23,0
Yamaska	1	5,0	4,0	3,0		13,0
Chaudière-Appalaches	1	6,0	4,0	6,0		17,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord						
.Gaspé				3,0		3,0
.Rimouski		2,0	3,0	1,0		6,0
.Sept-Iles				2,0		2,0
Mauricie-Centre-du-Québec						
.Trois-Rivières		3,0	2,0	3,0		8,0
.Drummondville		1,0		4,0		5,0
Montréal	5	63,0	27,0	43,0	1,0	139,0
Montérégie	1	7,0	2,0	6,0		16,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval	1	5,0	1,0	5,0		12,0
Laurentides		6,0	2,0	8,0		16,0
Richelieu-Salaberry						
.Saint-Jean-sur-Richelieu		4,0	2,0	3,0		9,0
.Salaberry-de-Valleyfield		1,0	2,0	3,0		6,0
TOTAL	20	174,0	80,0	134,0	1,0	409,0

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP174

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de plaintes ou de demandes déposées en vertu de la *Charte québécoise des droits et libertés* et fournir une ventilation détaillée de celles portant plus particulièrement sur l’article 46. Statistiques sur le type de dossiers et tableau des résultats.

Aucune plainte de cette nature ne peut être reçue au Tribunal administratif du travail (TAT) puisque les plaintes en vertu de la *Charte des droits et libertés de la personne* sont déposées à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 15 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP175

Évolution du nombre de conciliateurs/médiateurs depuis cinq ans, par année financière.

Cette question ne s’adresse qu’à la Vice-présidence des relations du travail.

En date du 31 janvier 2024, le Tribunal compte 24 postes (ETC) de conciliateurs à la Vice-présidence des relations du travail. Toutefois, l’équivalent de 2 ETC s’acquittent notamment de fonctions de gestion et de formation.

SOURCE : VP-RT
COLLABORATION : DGTP
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP176

Évolution du nombre de dossiers traités par médiateur / conciliateur, depuis cinq ans, par année financière.

Cette question ne s’adresse qu’à la Division des relations du travail.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024, les conciliateurs de la Vice-présidence des relations du travail ont tenu 1 337 séances de conciliation visant 2 267 dossiers, soit une moyenne de 94 dossiers traités par conciliateur.

SOURCE : VP-RT
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP177

Depuis décembre 2014, nombre de dossiers liés à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

Le Tribunal administratif du travail n’a aucune compétence en vertu de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestation déterminées du secteur municipal*.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 15 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP178

Nombre de dossiers liés à la *Loi modifiant la loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées* (PL 57).

Le Tribunal administratif du travail n’a aucune compétence en vertu de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées* (PL 57).

SOURCE : VP-RT
COLLABORATION : DGTP
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP179

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers qui sont allés en révision judiciaire et la nature des décisions rendues relativement aux services essentiels.

Pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024 :

298 pourvois en contrôle judiciaire concernant des décisions de la Division des services essentiels ont été notifiés au TAT.

SOURCE : Direction des services juridiques
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 18 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP180

Depuis cinq ans, délais de traitement moyen. Ventiler par type de dossier.

Pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024, le délai de traitement moyen a été de 79,1 jours pour les 557 dossiers conclus par décision de la Division des services essentiels.

Type de dossier	Nombre de dossiers fermés	Délai moyen de traitement
Assujettissement d’un service public	165	128,0
Évaluation des services essentiels dans un service public	56	9,1
Évaluation des services essentiels dans le secteur de la santé et des services sociaux	321	59,5
Redressement	15	4,2

*À la suite de l’entrée en vigueur, le 30 octobre 2019, de la *Loi modifiant le Code du travail concernant le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic*, le Tribunal s’est vu confier de nouveaux pouvoirs en matière d’assujettissement au maintien des services essentiels dans les services publics et quant à la détermination des services essentiels devant être fournis dans le secteur public, plus particulièrement dans le réseau de la santé et des services sociaux. De ce fait, le Tribunal a procédé à l’ouverture de plusieurs dossiers en matière de détermination des services essentiels. Toutefois, ces dossiers ne nécessitaient aucun traitement immédiat, ce qui a causé une augmentation du délai de fermeture.

SOURCE : VP-RT
COLLABORATION : DGTP
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP181

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers réglés par médiation.

Au cours de la période du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024, 9 dossiers ont été réglés par la conciliation à la Division des services essentiels.

SOURCE : VP-RT
COLLABORATION : DGTP
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP182

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre et la nature des décisions rendues, par secteur d'intervention.

Au cours de la période du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024, la Division des services essentiels a fermé 557 dossiers, dont 15 de façon administrative, 7 par désistement et 5 par accord/règlement. Les 530 dossiers fermés par décision se répartissent comme suit :

	SERVICES PUBLICS	SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC	FONCTION PUBLIQUE
Assujettissement d'un service public	154		
Évaluation des services essentiels	53		320
Avis de grève ou de lock-out non conformes			
Mesures de redressement		2	1
Autorisation de dépôt à la cour supérieure			
TOTAL DES DOSSIERS	207	2	321

SOURCE : VP-RT
COLLABORATION : DGTP
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP183

Mesures de réparation imposées au cours des cinq dernières années.

Au cours de la période du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024, il n’y a eu aucune mesure de réparation imposée par la Division des services essentiels.

SOURCE : VP-RT
COLLABORATION : DGTP
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP184

Pour les cinq dernières années, nombre de dossiers relatifs aux lésions professionnelles ouverts par division, nature de ces dossiers et délai moyen de traitement.

Cette question ne s’adresse qu’à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Nombre de dossiers ouverts et nature des dossiers :

Lois	Recours	1 ^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024
LATMP	Bureau d'évaluation médicale	5 781
	Délais	6
	Diagnostic médical	1 735
	Financement	4 710
	Indemnités	4 236
	Prestations	535
	Lésions professionnelles	14 149
	Mesures disciplinaires	87
	Réadaptation	632
	Autres - LATMP	93
	Total LATMP	31 964
LSST	Avis de correction	68
	Délai	3
	Droit de refus	1
	Inspections	5
	Mesures disciplinaires	10
	Ordonnances	7
	Retrait préventif	25
	Autres - LSST	3
	Total LSST	122
Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant	Retrait préventif	1
Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant	Retrait préventif	
Total		32 087

	1 ^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024
Délai moyen de traitement	448
Délai moyen de traitement imputable au Tribunal	307

Le délai moyen de traitement des dossiers se calcule de la date d’ouverture à la date de fermeture, et ce, peu importe le type de fermeture (désistement, décision rendue à la suite d’une audience ou d’un accord en conciliation, etc.). Ce délai inclut les délais occasionnés par les remises d’audiences et les suspens demandés par les parties.

Le délai moyen de traitement imputable au Tribunal exclut les délais occasionnés par les remises d’audiences et les suspens demandés par les parties.

SOURCE : Direction du pilotage et soutien aux opérations
COLLABORATION : DGTP
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP185

Pour les cinq dernières années, délai moyen entre le dépôt d’un appel et la décision, et nature des décisions, dans les dossiers relatifs aux lésions professionnelles.

DÉLAI MOYEN ENTRE LA RÉCEPTION D’UNE CONTESTATION ET LA DÉCISION RENDUE À LA SUITE D’UNE AUDIENCE

2023-2024	
	1 ^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024
Délai moyen de traitement imputable au Tribunal	12,1 mois (369 jours)
Délai moyen de traitement	18 mois (549 jours)

SOURCE : Direction du pilotage et soutien aux opérations
COLLABORATION : DGTP
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP186

Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés au cours des cinq dernières années.

Cette question ne concerne que la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Le paritarisme au sein de la Commission des lésions professionnelles a été aboli le 1^{er} janvier 2016 par l’entrée en vigueur de la *Loi instituant le Tribunal administratif du travail* (RLRQ, c. T-15.1). Ainsi, il n’y a plus de représentants patronaux et syndicaux au Tribunal administratif du travail.

Liste des assesseurs – Honoraires et frais :

Le TAT est un tribunal spécialisé et la présence d’assesseurs, généralement des médecins, est parfois nécessaire pour conseiller le juge administratif dans des dossiers complexes. Le TAT a des assesseurs médicaux à temps plein qui sont rémunérés selon la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, c. F-3.1.1) et il doit également faire appel à des assesseurs contractuels. Le tableau suivant présente le montant des honoraires et frais de déplacement versés aux assesseurs contractuels pour la période indiquée.

	01-04-2023 au 31-01-2024
Frais et honoraires des assesseurs contractuels	499 093 \$

SOURCE : Direction des ressources financières

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 8 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP187

Nombre de conciliateurs et nombre d’ententes hors cour entérinées par le Tribunal au cours des cinq dernières années.

Cette question ne s’adresse qu’à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Voici les résultats entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024 :

Nombre de conciliateurs au 31 janvier 2024	64
Nombre de dossiers dans lesquels les parties ont conclu un accord par la suite entériné par le tribunal	3 784
Nombre de transactions conclues entre les parties en vertu du <i>Code civil du Québec</i>	5 279

SOURCE : Direction du pilotage et soutien aux opérations
COLLABORATION : DGTP. DRH
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP188

Nombre et pourcentage de désistements enregistrés et principaux motifs invoqués au cours des cinq dernières années.

Cette question ne s’adresse qu’à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 janvier 2024, la Division de la santé et de la sécurité du travail a enregistré 15 319 désistements :

- 5 819 de ces désistements (soit 38 %) découlent d'une activité de conciliation.
- 9 500 de ces désistements (soit 62 %) sont qualifiés de « naturels », l'employeur ou le travailleur ayant informé le Tribunal du retrait de sa contestation.

SOURCE : Direction du pilotage et soutien aux opérations

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP189

Nombre de remises demandées par les employeurs, le TAT (anciennement CLP) ou les travailleurs au cours des cinq dernières années.

Cette question ne s’adresse qu’à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

	01-04-2023 au 31 janvier 2024
Nombre de remises demandées*	
• Par les employeurs	2 389
• Par les travailleurs	1 038
• Par le TAT **	22

* Ces chiffres représentent le nombre de demandes de remise et non le nombre d’audiences remises, puisqu’une audience porte souvent sur plus d’un dossier.

** Le TAT ne demande pas de remise, mais il lui arrive à l’occasion d’annuler une audience déjà fixée.

SOURCE : Direction du pilotage et soutien aux opérations
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP190

Nombre d’avis traités par le BEM et nombre d’avis renversés au cours des cinq dernières années.

Cette question ne s’adresse qu’à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

	01-04-2023 au 31-01-2024
Nombre d’avis émis par le BEM et ayant fait l’objet d’une contestation	1 058
Nombre de ces avis ayant été renversés	85

Le Tribunal calcule dorénavant cette donnée en fonction du nombre de dossiers visant un avis du BEM.

SOURCE : Service du pilotage et soutien aux opérations

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP191

Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants pour les cinq dernières années.

Cette question ne concerne que la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Les tableaux suivants présentent le pourcentage des décisions qui ont accueilli ou rejeté les requêtes déposées par les travailleurs et les employeurs, pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024.

FINANCEMENT

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS*	REQUÊTE DES EMPLOYEURS
	01-04-2023 au 31-01-2024	01-04-2023 au 31-01-2024
TOTAL DES DECISIONS RENDUES	0	1 523
Décisions accueillant les requêtes	0	700 (46 %)
Décisions accueillant en partie les requêtes	0	162 (10,6 %)
Décisions rejetant les requêtes	0	661 (43,4 %)

* Les travailleurs ne peuvent contester les décisions rendues en matière de financement (cotisation des employeurs, classification des entreprises, imputation des coûts).

PREVENTION ET INDEMNISATION

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS	REQUÊTES DES EMPLOYEURS
	01-04-2023 au 31-01-2024	01-04-2023 au 31-01-2024
TOTAL DES DECISIONS RENDUES	1 578	966
Décisions accueillant les requêtes	602 (38,1 %)	320 (33,1 %)
Décisions accueillant en partie les requêtes	128 (8,1 %)	110 (11,4 %)
Décisions rejetant les requêtes	848 (53,7 %)	536 (55,5 %)

SOURCE : Direction du pilotage et soutien aux opérations

COLLABORATION : DGTP

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 14 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP192

Nombre de plaintes logées au Tribunal et nature des plaintes au cours des cinq dernières années.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024 :

Les statistiques qui suivent présentent les plaintes reçues par le Tribunal administratif du travail entre le 1^{er} avril 2023 et 31 janvier 2024 ainsi que celles dont le sort fut décidé au cours de cette période, bien qu’elles aient été déposées lors de l’exercice précédent. La plainte qualifiée de fondée est celle qui requiert ou aurait pu requérir une intervention directe pour corriger la situation. La plainte est qualifiée de non fondée lorsqu’aucune intervention n’apparaît nécessaire ou utile. Les plaintes irrecevables sont celles qui ne rencontrent pas les conditions d’ouverture.

Du 1^{er} avril 2023 au 31 janvier 2024, le TAT a enregistré 41 plaintes et a finalisé le traitement de 0 plainte déposée lors de l’exercice précédent, pour un total de 41 plaintes traitées pendant la période.

MOTIFS	Plaintes non fondées	Plaintes fondées en partie	Plaintes fondées*	Plaintes irrecevables	Plaintes en cours	Plaintes abandonnées	TOTAL
DÉCISION (CONTENU)				9			9
PROCÉDURES ADMINISTRATIVES	5				1		6
MISE AU RÔLE / ÉTAT DU DOSSIER	8						8
COMPORTEMENT DU PERSONNEL ET QUALITÉ DES SERVICES	2	1					3
AUDIENCE	1			1			2
CONCILIATION	1						1
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	1						1
AUTRES				10			10
LANGUE	1						1
TOTAL :	19	1	0	20	1	0	41

SOURCE : Service des plaintes
COLLABORATION : Vice-présidence de la qualité et de la cohérence
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 12 mars 2024

ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP193

Ventilation détaillée des sommes allouées au Fonds du Tribunal administratif du travail pour 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024, et les prévisions pour 2024-2025.

Voici la ventilation des sommes allouées pour 2023-2024 :

CNESST	90 542 100 \$
Ministre du Travail	5 767 000 \$
Ministre de l’Emploi et de la Solidarité sociale	33 700 \$
RBQ	33 700 \$
CCQ	984 300 \$
CMMTQ	33 700 \$
CMEQ	33 700 \$

SOURCE : Direction des ressources financières
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 8 mars 2024